

QUI SONT LES AIDANTS ?

« Une personne qui vient en aide de manière régulière, à titre non professionnel, pour accomplir une partie ou la totalité des actes de la vie quotidienne d'une personne âgée en perte d'autonomie peut être considérée comme un proche aidant. Ainsi, peut être considéré comme proche aidant de la personne aidée : son conjoint, le partenaire avec qui elle a conclu un pacte civil de solidarité ou son concubin, un parent, un allié ou une personne résidant avec elle ou entretenant avec elle des liens étroits et stables. »

Source : Loi d'adaptation de la société au vieillissement

Qui peut participer ?

Toute association ou organisme d'intérêt général à but non lucratif pouvant délivrer des reçus fiscaux et portant un projet concret, ponctuel ou récurrent répondant aux besoins des aidants **sur une ou plusieurs thématiques identifiées pour cet appel à projets exclusivement.**

Une structure ne pourra pas être financée plus de trois années consécutives.

Quels critères d'appréciation de votre projet ?

- > Correspondances avec une ou plusieurs thématiques indiquées précédemment
- > Impact réel et durable envers les aidants
- > Faisabilité opérationnelle et financière
- > Existence d'un dispositif d'évaluation (indicateurs de suivi, évaluation des risques)

Comment répondre ?

Du 2 mars au 9 avril 2020 inclus, déposez votre dossier de candidature sur le site internet www.ca-assurances.com

Quel est le montant de la dotation globale de l'appel à projets ?

Crédit Agricole Assurances consacre une enveloppe de 150 000 euros à cet appel à projets, ce qui permettra de soutenir une dizaine de projets.



APPEL À PROJETS AIDANTS 2020



En 2020,
Crédit Agricole Assurances
finance votre projet associatif
en faveur des aidants.

www.ca-assurances.com



Pour la 10^{ème} année consécutive, **Crédit Agricole Assurances lance un appel à projets national en faveur des organismes d'intérêt général qui soutiennent les proches aidants. Depuis 2010, ce sont 161 associations ou organismes d'intérêt général qui ont été soutenus financièrement.**

Pour cette nouvelle édition, **Crédit Agricole Assurances poursuit son engagement auprès des aidants en faisant le choix de soutenir des projets visant trois thématiques : le partage d'expérience entre porteurs de projets, l'exploration de nouveaux besoins des aidants et l'approche interculturelle du soutien aux aidants.**

1 [LE PARTAGE D'EXPÉRIENCE ENTRE PORTEURS DE PROJETS

Au fil des années, certains organismes ont su développer une palette de soutiens aux aidants, allant de la sensibilisation à la formation, des groupes de paroles aux solutions de répit.

Pour la conception et la mise en place de ces différentes actions, des partenariats ont été créés avec des acteurs du secteur sanitaire, médico-social ou social, mais aussi des loisirs,

de la culture ou encore de l'entreprise ou du numérique.

Échec ou réussite, la réalisation de ces actions a été l'occasion d'effectuer de multiples apprentissages.

Quels sont les connaissances, les outils, les compétences, les engagements qui ont rendus possibles ces actions et quelles sont les bonnes pratiques qui s'en dégagent ?

Les projets attendus mettront en avant l'expérience acquise en matière de soutien aux aidants, et les meilleures pratiques qui pourront être partagées avec les autres porteurs de projet.

CALENDRIER 2020



2 MARS

LANCEMENT de l'appel à projets

9 AVRIL (inclus)

CLÔTURE de l'appel à projets

AVRIL/MAI

ANALYSE des dossiers

JUIN

SÉLECTION DES DOSSIERS

2 [L'EXPLORATION DE NOUVEAUX BESOINS DES AIDANTS

En fonction de la pathologie, du parcours, de l'âge et de l'environnement de la personne aidée, le rôle des aidants varie.

Plus les connaissances progressent sur les aidants et mieux on mesure l'étendue de l'inconnu qui masque encore un grand nombre de besoins.

C'est par exemple le cas des jeunes aidants sur lesquels nos connaissances sont encore limitées, celui des professionnels de santé qui ne repèrent

pas forcément les signes d'angoisse et d'épuisement des aidants ou encore la situation des aidants dans le maintien ou le retour dans l'emploi.

Mais il y a bien d'autres situations qui restent peu ou pas explorées : quels sont les nouveaux besoins des aidants qui sont en train d'émerger ?

Les projets attendus sont des actions qui permettent l'identification de nouveaux besoins des aidants (actions de prévention, études, recherches actions, conception d'outils ou de dispositifs de repérage).



3 [L'APPROCHE INTERCULTURELLE DU SOUTIEN AUX AIDANTS

Les projets attendus sont des actions de médiation interculturelles favorisant le dialogue et la reconnaissance des aidants dans toute leur diversité.

Dans notre société occidentale, nos références culturelles déterminent en grande partie les représentations sur la maladie, le handicap ou le grand âge, sur la relation d'aide et le rôle de la famille, sur les sentiments de responsabilité, de culpabilité ou bien d'assignation.

Pourtant, le rôle d'aidant peut se vivre selon

d'autres références culturelles.

Comment dialoguer avec des aidants issus de cultures différentes ? En quoi leurs différences nous ouvrent-elles de nouvelles approches possibles pour comprendre notre conception du rôle d'aidant, et donc de la manière de leur apporter du soutien ?